

SOS consommateurs : 150e!

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **22 (1992)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vieillir en sécurité

La campagne d'information du BPA et de Pro Senectute, à laquelle Aînés vous a sensibilisés l'année dernière, va démarrer. Elle durera en tout cas jusqu'à la fin de 1992.

Elle comprendra, entre autre, une exposition itinérante. Visitez-la quand elle passera dans votre région.

La soussignée est également prête à faire de petits exposés pratiques et simples dans les groupes qui le désirent. Pas paniquant, mais informatif! Dans Aînés de cette année vous trouverez les thèmes suivants que nous traiterons dans cette rubrique: le feu, les appareils et la sécurité électrique, le bricolage, la sécurité en vacances, la route. Les Aînés actifs doivent se prémunir. Les très âgés, maintenus à domicile ont droit à un environnement quotidien sûr. Ne l'oubliez pas!

Ce mois-ci, c'est exactement la 150^e fois que nous avons rendez-vous avec vous (comme dirait Brassens), chers lecteurs/trices, consommateurs/trices. Et comme il y a 11 numéros d'Aînés chaque année un rapide calcul vous indiquera que c'est en 1978 qu'a paru la première page de SOS Consommateurs. On l'a appelée comme ça parce qu'à l'origine, les «cas» de litiges concernant des consommateurs âgés trompés, voire franchement arnaqués, se multipliaient dans nos bureaux «Consommateurs-informations». C'est alors que le rédacteur en chef, des responsables de mouvements et la FRC ont pensé qu'il était urgent de faire une information visant directement les retraités.

Ainsi ont été abordés tous les thèmes de la consommation au quotidien.

Les biens et produits: alimentation, textiles, entretien, etc.

Les services: vente, distribution, conseils d'achat, santé.

Législation: contrats, nouvelles lois, mises en garde.

Nous avons aussi, pour la première fois, parlé des voleurs, des inconnus dans la maison. Un problème devenu si affreux au cours des années, que ce journal a créé une rubrique spéciale confiée à un responsable de la police.

Car en 15 ans ou presque, tout évolue très vite, en bien comme en mal.

Les technologies nouvelles, les produits nouveaux, tout peut déconcerter. L'informatique au quotidien, les paiements sans argent, des aliments et des textiles qu'on ne connaissait pas ont fait leur apparition. Et puis, surtout, on est devenu plus conscient des problèmes d'environnement, de déchets. Le self service a son revers: la montagne d'emballage.

Nos habitudes de consommation détermineront sûrement l'état de la planète que nous laisserons à nos petits et arrière-

petits-enfants.

Nous espérons continuer à vous informer sans vous alarmer, vous faire connaître les développements des problèmes de consommation qui vous (et nous) concernent tous.

Des droits

Le 15 mars est décrété chaque année, «Journée mondiale des droits des consommateurs», vous ne le saviez peut-être pas.

Parmi ces droits, élaborés dès 1962, figurent certains éléments qui peuvent vous intéresser spécialement.

Le droit à **l'information** qui doit vous permettre de faire un choix en toute connaissance de cause, donc d'avoir des informations claires, neutres, exactes.

Le droit à **la sécurité**: un point qui est loin d'être observé partout et pour tout. Des produits sûrs, un environnement sans dangers, rien qui ne doive mettre votre santé ou votre vie en péril...

Le droit à **la réparation des torts**, avec au besoin une aide judiciaire.

Le droit d'**être entendu**. Les consommateurs doivent être représentés là où il le faut. Ils doivent, pouvoir, individuellement se faire comprendre. Surtout les plus démunis, les plus mal informés. Mais ces droits (il y en a d'autres), sont assortis de devoirs tels la solidarité, le désir de s'informer, la responsabilité sur le plan écologique...

Les associations de consommateurs regroupées dans un organisme mondial (IOCU) vous aident, sans peut-être que vous le sachiez. Mais individuellement vous pouvez beaucoup.

Cette rubrique est la vôtre. Vous pouvez nous écrire, nous questionner même sur les plus humbles problèmes, car en matière de consommation, il n'y pas de petite chose, tout est important.

Enfin, rappelons que le journal de la FRC, fête lui aussi en ce mois de mars, son 200^e numéro. Dans un dossier spécial, il vous explique aussi ce qu'est l'information des consommateurs. Vous le trouverez en kiosques dès la mi-mars (ou auprès de la FRC, tél. 021/312 80 06).

Et maintenant, on se prépare pour l'an 2000, puisque les spécialistes nous disent que les 2/3 des produits figureront dans le commerce à cette date, ne sont pas encore nés...

RESIDENCE MON IDEE SA

Etablissement avec soins médicaux-infirmiers

Dans un cadre de verdure et de tranquillité, vous jouirez d'un service hôtelier particulièrement soigné. Les chambres, individuelles ou doubles avec terrasse et sortie sur le jardin, sont toutes dotées du confort. Dans le bâtiment, construit de plain-pied et, par conséquent, idéal pour les personnes handicapées. Les soins personnalisés sont assurés par du personnel spécialisé.

Directrice :

Mme Chr. ARTHUR

4-6, chemin Chantemerle - 1226 Thônex GENEVE/ Tél. 022/ 48 02 64